

11 juin 2026 -09:54

Les paillettes microplastiques continuent de circuler malgré leur interdiction : le SPF Santé publique lance une campagne

Les récentes inspections menées par le SPF Santé publique montrent que des paillettes en plastique sont encore régulièrement présentes dans des jouets, des kits de bricolage et du matériel de décoration. Afin de mieux faire connaître au grand public le problème des microplastiques et de partager des conseils pratiques pour en limiter la dispersion, le service public fédéral lance une campagne de sensibilisation.

## Interdiction des paillettes : les contrôles révèlent de nombreuses infractions

Depuis octobre 2023, la législation européenne REACH interdit la vente de paillettes plastiques en vrac non biodégradables pour certaines utilisations, comme les paillettes pour le bricolage, celles utilisées dans les jouets ou dans le matériel de loisirs créatifs.

Les contrôles du SPF Santé publique montrent toutefois que ces produits continuent d'apparaître sur le marché. Les inspecteurs ont examiné plusieurs plateformes de vente en ligne et ont constaté que diverses paillettes libres destinées au bricolage et aux activités créatives étaient proposées à la vente sans respecter la réglementation européenne. Parmi les 203 produits contrôlés, 195 se sont révélés non conformes. Cette situation a conduit au retrait de centaines d'annonces de vente sur des plateformes bien connues comme Amazon, Etsy, Shein et Temu.

Selon Jean-Luc Crucke, ministre fédéral de la Mobilité, du Climat et de la Transition écologique, les résultats des inspections montrent que l'application de la loi ne suffit pas à elle seule et qu'une sensibilisation reste nécessaire « *Les résultats de nos inspections sont accablants : malgré une interdiction en vigueur depuis plusieurs années, une large majorité des produits contrôlés ne respectent toujours pas la législation européenne. Cette réalité montre que, face à l'explosion du commerce en ligne et à l'immensité du marché, les contrôles restent indispensables mais ne suffisent pas à eux seuls. La lutte contre les microplastiques passe aussi par une prise de conscience collective. Nous continuerons à renforcer nos contrôles, mais nous voulons également donner aux citoyens les clés pour adopter des comportements simples qui réduisent concrètement leur impact sur l'environnement.* »

## De petites particules, de grands impacts

La campagne vise à montrer aux jeunes l'impact des microplastiques sur l'environnement. Un sablier animé constitue le fil conducteur de la campagne : il illustre comment ces minuscules particules, issues de sources familières telles que les vêtements synthétiques ou l'usure des pneus automobiles, se retrouvent dans la nature.

Une fois dans l'environnement, les microplastiques représentent un danger pour les écosystèmes. De

petits animaux marins, comme les poissons et les crevettes, peuvent les confondre avec de la nourriture, ce qui peut avoir de graves conséquences pour leur santé. Les fragments de plastique entrent ensuite dans la chaîne alimentaire et peuvent se retrouver dans notre assiette. Les scientifiques ont découvert des microplastiques dans différents aliments et boissons, notamment les moules, les huîtres, la bière, les fruits, le sel marin et l'eau du robinet.

Des études récentes ont également mis en évidence la présence de microplastiques dans nos poumons, nos excréments et même dans le placenta. Bien que l'ampleur exacte des risques sanitaires liés aux microplastiques fasse encore l'objet de recherches, leur présence dans l'environnement et dans le corps humain est aujourd'hui avérée, et plusieurs signaux indiquent un risque potentiel. Conformément au principe de précaution, il est donc important de prendre dès à présent des mesures pour limiter leur dispersion et réduire l'exposition de la population et des écosystèmes.

## Des pneus aux vêtements polaires : les principales sources de microplastiques

La campagne met l'accent sur les sources de microplastiques à travers des exemples concrets du quotidien des jeunes adultes :

- Fragmentation des déchets abandonnés : les bouteilles en plastique, sacs et emballages alimentaires se dégradent avec le temps en particules de plus en plus petites.
- Usure des pneus : à chaque trajet, de petites particules de caoutchouc se détachent des pneus, en particulier lors des accélérations et freinages. Elles se retrouvent ensuite sur la route puis rejoignent les égouts, les eaux de surface ou l'air.
- Textiles synthétiques : des matières comme l'acrylique, le nylon et le polyester (comme la polaire) constituent une source importante de microplastiques. Plus de 60 % de nos vêtements contiennent des fibres plastiques et, à chaque lavage, des microfibrilles sont libérées dans l'eau.
- Filtres de cigarettes : fabriqués à partir d'acétate de cellulose, un matériau plastique qui se dégrade très lentement, ils contribuent également à la dispersion des microplastiques.



## Rouler moins vite, laver à froid et autres conseils

Chacun peut contribuer à limiter davantage la propagation des microplastiques grâce à quelques gestes faciles à adopter au quotidien.

- Réduire les emballages plastiques : privilégiez les sacs de courses réutilisables, les boîtes à tartines et les gourdes. Achetez autant que possible en vrac — aliments comme les pâtes, les noix, les fruits et légumes, mais aussi les produits de lessive, les huiles ou les biscuits — et utilisez de préférence vos propres contenants réutilisables.

- 

- Adopter une conduite plus écologique : limitez l'usage de la voiture et privilégiez, lorsque c'est possible, les transports en commun, le vélo ou la marche. Lorsque vous conduisez, adoptez une conduite souple et non sportive. Les accélérations et freinages brusques augmentent l'usure des pneus et la libération de particules plastiques dans l'air, le sol et l'eau.
- Limiter l'usure des vêtements synthétiques. Choisissez des vêtements fabriqués à partir de fibres naturelles telles que le coton biologique, le lin ou la laine. Lavez-les à basse température (maximum 30 °C) et faites-les sécher à l'air libre afin de réduire le rejet de microfibres. Et surtout, ne lavez vos vêtements que lorsque cela est réellement nécessaire.
- Ne pas jeter les mégots par terre. Les filtres de cigarettes contiennent des microplastiques qui se dégradent très lentement et se dispersent dans les sols. Jetez vos mégots dans une poubelle ou utilisez un cendrier de poche. Arrêter de fumer protège non seulement l'environnement, mais aussi votre santé.
- Vérifier la composition de vos produits cosmétiques et de soins Les cosmétiques et produits de soins ne sont pas encore totalement exempts de plastique. Pour les éviter, privilégiez les produits portant un label écologique, comme l'Ecolabel européen ou consultez la liste des ingrédients. Si vous y trouvez l'une des substances suivantes, le produit peut contenir des microplastiques : Polyéthylène (PE), Polypropylène (PP), Polyéthylène téréphtalate (PET), Polyméthacrylate de méthyle (PMMA) et Nylon (PA).

Découvrez davantage de conseils sur le site [réduisonslesmicroplastiques.be](https://reduisonslesmicroplastiques.be)

- [www.health.belgium.be](https://www.health.belgium.be) > Matières plastiques et microplastiques
- [Note d'information politique : microplastique et santé publique](#)



SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Avenue Galilée, 5 bte 2  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise  
Porte-parole (FR)  
+32 (0)499 27 40 30  
+32 (0)2 524 99 13  
[justine.cerise@health.fgov.be](mailto:justine.cerise@health.fgov.be)

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 (0)2 524 99 21  
+32 (0)475 93 92 71  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Annelies Wynant  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 97 38  
+32 485 73 44 05  
[annelies.wynant@health.fgov.be](mailto:annelies.wynant@health.fgov.be)

